



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cahors, le 27 novembre 2020

*Objet : Réouverture progressive des services de la Ville de Cahors et du Grand Cahors*

Faisant le constat d'une amélioration, encore fragile mais bien réelle, de la situation épidémique au plan national, le président de la République a annoncé lors de son allocution du 24 novembre un plan d'allègement des restrictions. Le Premier ministre en a précisé les contours lors de la conférence de presse du 26 novembre.

Ainsi, plusieurs équipements municipaux et communautaires sont autorisés à rouvrir :

- Les stades et terrains de sport en plein air, dès samedi 28 novembre, pourront à nouveau accueillir les activités extrascolaires et la pratique individuelle. Les établissements sportifs couverts demeurent fermés jusqu'au mardi 15 décembre.
- Les archives, à partir du lundi 30 novembre, seront ouvertes sur rendez-vous préalable au 05 65 20 88 11.
- Le programme de réussite éducative (PRE) reprendra ses permanences dans les écoles.
- La médiathèque et la bibliothèque patrimoniale et de recherche rouvriront mardi 1<sup>er</sup> décembre.
- Les prêts seront possibles à la ludothèque, à compter de mardi 1<sup>er</sup> décembre, en click & collect (catalogue disponible sur [www.mediatheque.grandcahors.fr](http://www.mediatheque.grandcahors.fr)).

Les dispositions prises à l'occasion du reconfinement sont maintenues pour les services ci-dessous :

- Le standard et l'accueil rue Wilson sont accessibles tous les jours.
- La facturation de l'eau assure un accueil physique le mercredi.
- Les espaces sociaux et citoyens et les espaces France services assurent un accueil individuel sur rendez-vous.
- Les services jeunesse et info jeunes aux Docks proposent des rendez-vous en distanciel, pouvant être assurés en présentiel si la situation le nécessite.
- La maison des associations tient des permanences les mardis matin et jeudi après-midi.

La Ville de Cahors et le Grand Cahors s'organisent afin de garantir la continuité du service public et vous informeront au fur et à mesure de l'évolution des consignes nationales et de leurs implications locales.

Les habitants de notre territoire sont invités à maintenir le respect des gestes barrières qui permettront de limiter les risques de contagion (port du masque, lavage régulier des mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, suspendre les embrassades et les poignées de main).

Toutes les informations sont consultables et actualisées au jour le jour sur le site :  
[www.cahorsagglo.fr](http://www.cahorsagglo.fr)

*Contact presse : Direction de la communication – 06 67 10 22 13*